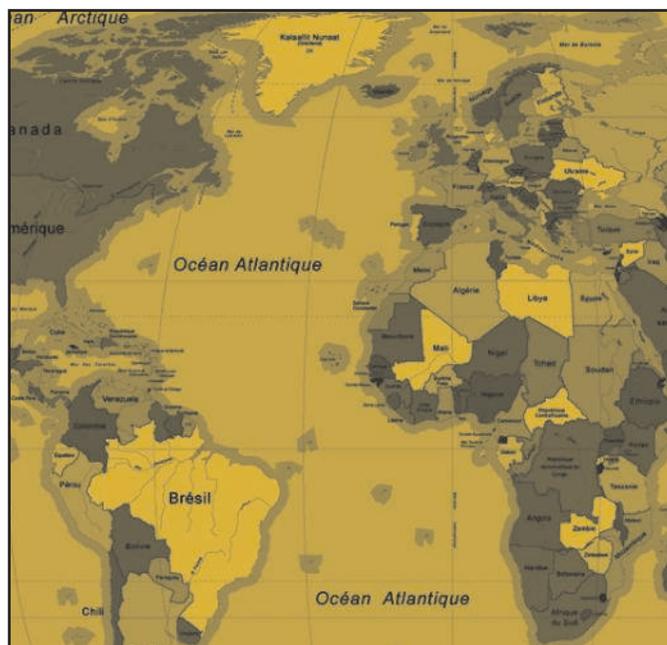


Moniteur du Commerce
International depuis 1883



Guide de la mobilité internationale

Vivre et
travailler

dans **50**

pays prioritaires
du commerce
extérieur français

4^e édition 2016

avec deux nouvelles destinations :
Hong Kong et la Slovaquie

En partenariat avec



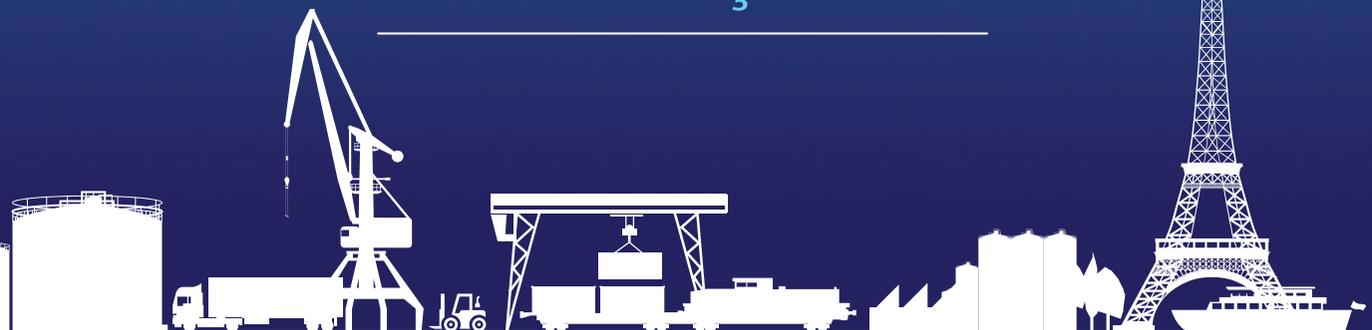
HAROPA

P R E M I E R

SYSTÈME

PORTUAIRE

F R A N Ç A I S



LE HAVRE
ROUEN
PARIS

UNIS POUR UN MEILLEUR SERVICE

- > 1^{er} Port du range nord-européen touché à l'import et dernier à l'export
- > 600 ports connectés dans le monde
- > Connexions multimodales de premier plan
- > Procédures de dédouanement simplifiées
- > 57 terminaux maritimes et fluviaux accessibles 24h/7j

 @Haropaports
Contacts : +33 (0)2 32 74 72 06

www.haropa-solutions.com
customer.service@haropaports.com

HAROPA
Ports de Paris Seine Normandie

ÉDITEUR Sedec SA

29, rue de Clichy
75009 Paris - France
Téléphone : +33 (0) 1 53 80 74 00
www.lemoci.com

Directeur de la publication

Vincent Lalu

RÉDACTION

Rédactrice en chef : Christine Gilguy (31)
Grand reporter : François Pargny (23)
Ont collaboré à ce numéro : Venice Affre, Daniel Solano
Maquette : Delphine Miot,
rédactrice graphiste (37)

Pour joindre votre correspondant par téléphone,
composez le +33 (0)1 53 80 74 suivi
des deux derniers chiffres du poste.

PUBLICITÉ

Conseiller du Président :
Philippe Chebanec (10)
Directrice Conseil et Développement :
Karine Rosset. Tél. : +33 (0)4 91 28 60 26
Chef de Publicité :
Camille Lebray (01)
Assistante commerciale et
responsable technique :
Cindy Colle (14)
Fax de la publicité : +33 (0) 1 49 70 12 69

MOCI EVENEMENTS

Directrice associée : Saskia Paulmier
+33 (0)1 49 70 12 73

GESTION, ADMINISTRATION

Directrice générale adjointe :
Michèle Marcaillou
Directrice du marketing :
Victoria Irizar
Directeur de la fabrication :
Robin Loison
Webmaster :
Pierre Lalu
Comptabilité, gestion :
Évelyne Montecot (08), Valérie Perrin

Conception graphique : amarena

Impression

Imprimerie de Champagne
Rue de l'Etoile de Langres
ZI Les Franchises - 52200 Langres

Commission paritaire.
Publication n° 0916 T 81051
ISSN : 0026-9719. Dépôt légal à parution
L'adresse électronique des collaborateurs permanents
est : prenom.nom@lemoci.com

Copyright : toute reproduction, même partielle, des
textes et documents parus dans le présent numéro est
soumise à l'autorisation préalable de la rédaction
Magazine bimensuel.
Photos de couverture : Fotolia.com

Abonnement 1 an (24 numéros + Lettre
confidentielle + accès web limité)
285,88 euros TTC.

La Vie du Rail ou Le Moci

Service abonnements
29, rue de Clichy - 75009 Paris - Tél. : 01 49 70 12 20
Tarif étranger : nous consulter

Cavalier recto/verso Accor sur la couverture.

GUIDE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

dans 50 pays prioritaires du commerce extérieur français

EUROPE UNION EUROPÉENNE

- 8 Allemagne
- 10 Autriche
- 12 Danemark
- 15 Espagne
- 16 Finlande
- 18 Hongrie
- 20 Irlande
- 22 Italie
- 24 Pays-Bas
- 25 Pologne
- 27 République tchèque
- 29 Royaume-Uni
- 30 Slovaquie
- 32 Suède

ASIE CENTRALE EUROPE HORS UE

- 34 Kazakhstan
- 35 Norvège
- 37 Russie
- 38 Suisse
- 40 Turquie
- 41 Ukraine

AFRIQUE

- 44 Afrique du Sud
- 45 Algérie
- 47 Côte d'Ivoire
- 48 Égypte
- 50 Kenya
- 51 Maroc
- 53 Nigeria
- 54 Tunisie

AMÉRIQUE

- 56 Argentine

- 57 Brésil
- 59 Canada
- 61 Chili
- 62 Colombie
- 64 États-Unis
- 66 Mexique

ASIE-OCÉANIE

- 68 Australie
- 69 Chine
- 71 Corée du Sud
- 73 Hong Kong
- 75 Inde
- 76 Indonésie
- 78 Japon
- 79 Malaisie
- 81 Philippines
- 82 Singapour
- 83 Taïwan
- 85 Thaïlande
- 86 Vietnam

MOYEN-ORIENT

- 88 Arabie Saoudite
- 89 Émirats Arabes Unis



© Nougaro - Fotolia.com

**POUR
CONTACTER
LA RÉDACTION
01 53 80 74 06**

**POUR VOUS ABONNER
01 49 70 12 20
abonnement@lemoci.com**

**POUR JOINDRE
LE SERVICE
PUBLICITÉ
+33 (0)1 49 70 12 07**

Lettre de l'éditeur

Vivre et travailler dans 50 pays : attention à la pollution !

Lorsque l'on passe en revue quelques indicateurs choisis, la diversité et les écarts de conditions de vie qui existent entre chaque pays sont toujours aussi frappants. Il en est ainsi du fameux indice Big Mac du magazine économique britannique *The Economist*, qui permet de comparer les pouvoirs d'achat locaux réels entre eux en gommant notamment les effets des taux de change : il vous en coûtera 1,77 USD pour en déguster un à Johannesburg, mais le double aux Émirats arabes unis et le quadruple dans de nombreux pays d'Europe occidentale. Autre exemple, le logement. Malgré un certain rattrapage en cours dans les métropoles des pays émergents et en développement, les futurs locataires (ou colocalitaires...) feront un grand écart budgétaire selon leur destination : environ 200 euros/mois pour un studio au centre de Tunis, 270 pour la même chose à Almaty (Kazakhstan) mais le double à Helsinki, Moscou, Shanghai ou Séoul, le triple à Dubaï, et dix fois plus à Hong Kong et Singapour...

Quant aux formalités de visa et aux différences de réglementations du travail applicables aux étrangers, le monde reste un vaste *patchwork*, y compris l'Union européenne !

Ces données font partie du socle de base des informations que nous proposons depuis quatre ans dans les fiches de notre *Guide de la mobilité internationale* afin de faciliter les préparatifs d'un projet : coût de la vie et informations pratiques sur les conditions d'hébergement et de transport, formalités (visa, travail), environnement économique, social et fiscal, bonnes sources d'informations françaises, internationales ou locales... Cette année, toutefois, trois nouveaux indicateurs bien dans l'ère du temps ont été intégrés :

- un indicateur sur le niveau de pollution avec le taux de production de Co2 par habitant (source Banque mondiale), qui varie de moins de 1 tonne (t) (Abidjan 0,4 t/habitant) à plus de 20 t/hab. (21,4 t/hab. aux Émirats arabes unis) ;
- un Indicateur général de sécurité, le « Global Peace Index », mis au point par *L'Institute for Economic & Peace*. Il classe les pays du plus haut niveau de sécurité (n°1) au plus faible (n°152).
- Et le classement Mercer de la destination, qui donne une idée du niveau du coût du logement.

Autre nouveauté de cette édition 2016 : deux nouvelles destinations sont traitées, la **Slovaquie et Hong Kong**. Ce qui porte à 50 (au lieu de 48) le nombre de fiches.

Qu'il s'agisse d'une expatriation encadrée par un employeur, d'une formation dans le cadre d'un cursus, d'un projet personnel d'entrepreneuriat, un projet de mobilité internationale ne s'improvise pas. Mises à jour et enrichies avec le concours de Daniel Solano et du Cercle Magellan, un réseau de professionnels de la gestion des ressources humaines (RH) qui fait référence en matière de gestion des ressources humaines à l'international, les fiches de ce guide seront utiles à tout candidat au voyage : elles permettent de visualiser en quelques minutes les spécificités d'un pays et invitent à approfondir les sujets clés. De quoi aider les candidats au départ à bien se

Sources utiles

Chaque fiche pays du présent guide fournit une sélection de sources utiles, essentiellement locales. Voici un check-list récapitulative et complémentaire :

Préparer, s'informer, trouver des contacts

- **Le site du ministère des Affaires étrangères et du développement international (MAEDI)** : www.diplomatie.gouv.fr/fr/ Consultez notamment les rubriques « Conseils aux voyageurs », « Vivre à l'étranger », « Services aux citoyens » de même que les « Dossiers pays ».

- **Le site portail du commerce extérieur français** : www.france-international.fr. Accès à des infos et des contacts d'experts et de professionnels, publics et privés, utiles.

- **Le site de BusinessFrance (infos pays et V.I.E)** : <http://export.businessfrance.fr/default.html>.

- **Le site portail de CCI France International** : www.cci-france-international.org/

Utile car donne accès aux sites d'information des chambres de commerce françaises à l'étranger membres.

- **Le site portail des Conseillers du commerce extérieur de la France (CNCCEF)** : www.cnccef.org. Source de contacts à l'étranger dans les milieux d'affaires français.

- **Le site du Cercle Magellan - International Mobility Club** : www.magellan-network.com (réservé aux DRH des sociétés adhérentes mais quelques infos gratuites).

- **Le site du Moci** (actualités, infos pays, infos carrière et emplois, annuaires spécialisés) : www.lemoci.com

- **Le site lepetitjournal** (infos pays, forums d'expatriés et de Français de l'étranger) : www.lepetitjournal.com

Ne pas négliger non plus les réseaux sociaux (en France, les plus connus sont Facebook, LinkedIn, Viadeo, etc.).

Recruter, chercher un job

- **Apec : site portail**

www.apec.fr. L'Apec donne de nombreuses infos de base par pays, notamment pour les jeunes diplômés. Voir aussi son site dédié aux recruteurs : <http://recruteursapec.fr>

- **Pôle emploi International** : le site dédié par Pôle emploi aux offres et demandes européennes et internationales : www.pole-emploi-international.fr

- **Eures : le portail européen sur la mobilité de l'emploi** : <https://ec.europa.eu/eures/public/fr/homepage>. Informations sur le marché de l'emploi dans 31 pays européens.

- **Le site dédié au volontariat international en entreprise (V.I.E)** : www.civiweb.com/

- **Offres d'emplois de cadres export** : www.cadre-export.fr

- **Offres d'emplois internationaux** : www.monster.fr

De nombreux sites d'offres d'emploi et de recrutement existent pour chaque pays, plus ou moins pertinents selon les cas. Nous en fournissons quelques-uns dans les fiches.

préparer et mettre toutes les chances de leur côté pour faire de leur projet un succès !

Christine Gilguy

Les informations contenues dans les fiches pays sont mises à jour par Daniel Solano.

Avant propos

Mobilité internationale : règles d'or pour de bonnes pratiques d'entreprises

Envoyer un salarié à l'étranger est une décision lourde de conséquences pour l'entreprise comme pour son employé. Yves Girouard, président du Cercle Magellan, nous rappelle quelques règles d'or à respecter.



D.R.

Envoyer un salarié travailler en dehors de son pays d'origine pour des missions de courtes et longues durées requiert de prendre en considération un nombre important de paramètres. À défaut, les coûts, les risques business, les contentieux et les sanctions administratives voire pénales peuvent être conséquents pour l'entreprise et ses dirigeants.

La mobilité internationale est un domaine bien spécifique au sein des ressources humaines et de l'administration du personnel. Sa gestion procède de la maîtrise de nombreuses composantes techniques, réglementaires, politiques ainsi que des processus RH.

Il importe donc d'appréhender les techniques de gestion des transferts internationaux ainsi que les contextes et les obligations réglementaires des pays d'origine et de destination applicables aux salariés transférés. Les obligations des employeurs en matière de mobilité internationale ont été considérablement renforcées ces dernières années.

Les responsables qui gèrent ces mobilités doivent donc maîtriser les éléments suivants :

- **Règles de droit** applicables aux salariés en mobilité internationale (pays d'origine et pays de destination : ex. lois de police, obligation de contrat local, conventions collectives, etc.).
- **Règles juridiques** s'appliquant aux contrats de travail internationaux (clauses obligatoires, formalisation, etc.).
- **Règles d'immigration** et délais obligatoires à respecter (types de visas, droit de séjour, formalités, etc.). Des erreurs commises dans ces procédures peuvent induire des condamnations de nature pénale pour les dirigeants ainsi que pour les salariés concernés. En outre, leur non-respect peut amener les autorités du pays d'accueil à exclure l'entreprise de futurs appels d'offres.
- **Techniques et pratiques de rémunération** des mobilités internationales, appelées « packages » (ex. transformer un brut France en brut Brésil). Ces techniques incluent la prise en compte indispensable des problématiques fiscales. Le défaut d'un sérieux fiscal peut aussi avoir des impacts significatifs sur le business de l'entreprise et son image, comme évoqué ci-dessus. La durée de la mission, la détermination du lieu de la résidence fiscale du salarié et de sa famille constitueront des éléments déterminants.
- **Principes de couverture sociale** (règles applicables dans les pays d'origine et d'accueil, domaines de couverture, statut – détaché/expatrié –, portabilité des droits, régimes publics et privés, couvertures obligatoires et facultatives, for-

malités ad hoc, délais, etc.). La couverture santé mais surtout la retraite constituent des domaines techniquement et réglementairement complexes. Ils recouvrent une importance particulière pour certaines nationalités, en particulier pour les Français.

- **Vicissitudes de l'environnement international** sur les champs sanitaires et sécuritaires, tant en prévention qu'en gestion de crise. Dans ce domaine, les entreprises françaises ont juridiquement un devoir d'information des salariés et une obligation de résultat en matière de sécurité. Il importe donc d'anticiper les problématiques, de prendre les mesures nécessaires et d'être réactif lors de la survenue de problèmes.
- **Accompagnement des salariés** en mobilité internationale (prise en compte du contexte familial et du conjoint en particulier, formation linguistique, préparation interculturelle, déménagement, relocation – logement, scolarité des enfants... – etc.).
- **Gestion des carrières** des salariés expatriés
- **Gestion des retours** et réaffectation

Il importe de noter que le principe de territorialité des lois oblige l'employeur à s'enquérir de ses obligations dans les pays d'origine et d'accueil de ses salariés en mobilité internationale. Les lois françaises ne s'appliquent pas en dehors de France...

La réussite des mobilités internationales est souvent cruciale pour l'entreprise. D'autant qu'elle concerne souvent des postes à responsabilités et à forts enjeux. Elle est donc nécessairement « stratégique ».

Beaucoup d'entreprises définissent de véritables politiques de mobilité internationale, afin de ne pas gérer une somme de cas particuliers bénéficiant d'avantages hétéroclites séparément négociés. Il importe donc d'établir des procédures et d'harmoniser les conditions de transfert.

La compétence de la personne en charge de la gestion de la mobilité internationale dans l'entreprise est essentielle. Sa forte valeur ajoutée consiste dans la pertinence de ses choix, la rigueur de sa gestion, la sécurisation des risques et la qualité de son accompagnement, tout en satisfaisant aux contraintes des lois, des salariés, de l'entreprise et du budget.

*Yves Girouard,
Président du Cercle Magellan (comprenant un Réseau d'ETI sur les sujets RH internationales), Professeur en Management International des Ressources Humaines, Directeur du MBA Spécialisé « Gestion des Ressources Humaines et de la Mobilité Internationale » de l'Institut Magellan et de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan/ Université Paris-Saclay.*

Un entretien avec Richard Marry, fondateur et président-directeur général de Vivaction

« Nous avons mis en place une offre globale qui couvre l'ensemble des besoins en télécommunications des entreprises qui travaillent à l'international »



POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE SOCIÉTÉ ?

Vivaction est opérateur de télécommunication depuis 1995 avec un chiffre d'affaires réparti à hauteur de 70 % en France et 30 % à l'international. Concernant la France, nous avons les mêmes licences de télécommunications que France Telecom, ce qui nous permet d'accompagner des milliers de sociétés dans leurs besoins globaux dont la téléphonie filaire, l'internet, la mobilité et la sécurité.

Nous fournissons aux entreprises françaises les mêmes services que les très grands opérateurs avec deux différences principales :

- une optimisation tarifaire importante par rapport à leurs prix ;
- un service client où chaque client a un interlocuteur dédié afin de le suivre et le conseiller en quasi-temps réel.

ET À L'INTERNATIONAL ?

À l'international, notre première activité est le transport de volumes importants d'appels téléphoniques pour le compte de quelques opérateurs télécoms européens à destination du Maghreb et de l'Afrique francophone. Nous avons élargi nos offres « export » afin de cibler des acteurs de la téléphonie mobile et de l'internet sur de nouvelles zones géographiques. L'international nous permet d'élargir notre base clients à des acteurs de la téléphonie et de l'internet grâce à vingt ans de savoir-faire développé à partir de la France.

VOUS AVEZ MONTÉ DES OFFRES POUR LES ENTREPRISES FRANÇAISES QUI TRAVAILLENT À L'INTERNATIONAL. POURRIEZ-VOUS NOUS EN DONNER LES GRANDES LIGNES ?

Les entreprises qui travaillent à l'international ont un besoin important de services de télécommunication aussi bien à partir de la France que depuis l'international.

Nous avons monté une offre globale afin d'accompagner nos clients dans tous leurs besoins de télécommunication à partir de la France mais également à partir de l'étranger. Nos smartphones et ordinateurs sont devenus incontournables lors de nos déplacements internationaux avec une barrière qui est celle du prix exorbitant des connexions. Le coût des télécommunications internationales a toujours servi les grands opérateurs de Telecom à « subventionner » leurs offres sur le marché local français.

Vivaction a négocié des accords avec les principaux opérateurs mobiles dans 170 pays dans le monde afin de garantir une couverture fiable et des optimisations tarifaires de 35 %. Il s'agit d'un engagement FERME de notre part. Le mécanisme est simple : nous analysons les factures de nos futurs clients et appliquons une réduction de 35 % sur le montant qu'ils paient.

COMMENT SÉCURISEZ-VOUS LES FLUX DES ENTREPRISES ? VOUS AVEZ LANCÉ « SQUAREWAY BY VIVACTION ». DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il est devenu inévitable de se connecter aux réseaux wifi qui sont non sécurisés dans la majorité des cas. Cependant, nous détenons tous des informations importantes dans nos outils mobiles (smartphones, ordinateurs, tablettes) et ces informations font partie de la valeur de nos entreprises.

SquareWay by Vivaction est une application qui permet d'apporter toute la sécurité et la confidentialité

nécessaires afin de travailler sans risque. Vous pourrez échanger des fichiers, conserver des informations voir téléphoner en toute sécurité. L'utilisation du wifi est systématique lors de nos déplacements à l'étranger aussi bien à partir de l'hôtel que chez un des fournisseurs. Il y a un risque majeur. SquareWay by Vivaction est une solution simple à installer et à utiliser qui permet de se connecter en wifi en toute sécurité et confidentialité.

QUELLES SONT LES GRANDES LIGNES DE VOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL ?

Notre objectif est de faire passer la part de l'export dans notre chiffre d'affaires de 30 % à 40 % d'ici 36 mois grâce à l'ouverture de nouvelles zones géographiques et à une nouvelle gamme de services dédiée aux très grands opérateurs mobile et fournisseurs d'accès à internet.

Une première équipe s'occupe de l'Azerbaïdjan, de l'Iran, de la Turquie et du Liban. Nous sommes très à l'aise dans les zones économiques plus compliquées

Une seconde équipe s'occupe de l'Amérique du nord. Cette zone est indispensable dans notre métier malgré le fait qu'il s'agit d'un marché mature.

POUVEZ-VOUS DONNER QUELQUES EXEMPLES CONCRETS DE VOTRE PRÉSENCE À L'INTERNATIONAL ?

Le premier exemple de notre présence à l'international est le poids de l'export dans notre chiffre d'affaires global.

Le second exemple est l'ouverture d'une filiale à Casablanca en 2006, d'un bureau de représentation en Algérie en 2007 et d'un bureau de représentation en Iran fin 2015. Nous agissons comme tous les exportateurs français et tentons d'exporter notre savoir-faire afin de nous diversifier sur différentes zones géographiques.

Opérateur Télécom au service des entreprises depuis plus de 20 ans,
l'international et **l'innovation** comme ADN.



Opérateur Télécom au service des entreprises depuis 1995, Vivaction innove constamment pour répondre aux nouveaux enjeux des métiers de ses clients. Ainsi est né le « **BOUQUET EXPORT VIVACTION** », offre dédiée aux exportateurs, leur permettant d'être accompagnés depuis la France en optimisant leurs coûts d'appels internationaux

tout en leur offrant un ensemble de services innovants dédiés aux collaborateurs nomades. En déplacement, un exportateur client de Vivaction bénéficie des mêmes conditions de prix grâce à l'offre de *Roaming* et assure la protection des données échangées grâce à l'application *Square by Vivaction*, partout dans le monde.

Pour favoriser votre développement à l'international, rejoignez-nous !

 +33 (0)1 78 81 68 68
international@vivaction.com
www.vivaction.com

 **VIVACTION**
Tour Ventôse, 2/6 Rue des Bourets
92150 SURESNES - FRANCE